

AVIS PUBLIC

Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire se tiendra jeudi, le 24 novembre 2022 à 19 h, à la mairie, sis au 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

Lors de cette session, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur l'ordre du jour suivant :

1. Mot du maire
2. Programmation TECQ 2018-2023 : Inscription des montants en lien avec cet outil de financement
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

Donné à Sainte-Pétronille, ce 15^e jour de novembre deux mille vingt-deux.

Jean-François Labbé
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Jean-François Labbé, directeur général et greffier-trésorier, du Village de Sainte-Pétronille, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre le 15^e et le 24^e jour de novembre deux mille vingt-deux. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour de novembre deux mille vingt-deux.

Jean-François Labbé
Directeur général et greffier-trésorier